

Arrêté du 27 août 2025 fixant la liste des fonctions spécifiques mentionnées à l'article 24 du décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 exercées dans les services dont le Premier ministre constitue l'autorité de rattachement pour le recrutement et la gestio

Séquestration et privation de liberté en contexte sectaire

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	01/09/2025
Juridiction / Nature	ARRETE
NOR / Numéro	PRMG2522620A
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000052157548

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Contrôleur général des lieux de privation de liberté : Directeur administratif et financier ; 9. [...]

TEXTES VISÉS

Le Premier ministre et le ministre de l'action publique, de la fonction publique et de la simplification, Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 modifié portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat, notamment son article 24 ; Vu le décret n° 2013-876 du 30 septembre 2013 relatif à l'intégration de seize corps ministériels dans le corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat et à l'ouverture de recrutements réservés dans ce corps ; Vu l'arrêté du 30 septembre 2013 fixant la liste des fonctions mentionnées à l'article 24 du décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat, Arrêtent :

RÉFÉRENCE

ARRETE PRMG2522620A du 1 septembre 2025, « Arrêté du 27 août 2025 fixant la liste des fonctions spécifiques mentionnées à l'article 24 du décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 exercées dans les services dont le Premier ministre constitue l'autorité de rattachement pour le recrutement et la gestio ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000052157548> (consulté le 21 juin 2026).